

## Un nouveau cap pour la démocratie sociale

La grande conférence sociale se réunit pour sa seconde édition les 20 et 21 juin 2013. En France où la notion de dialogue social est encore trop souvent formelle, c'est, pour l'UNSA, un événement à saluer.

Sur les questions d'emploi et de formation professionnelle, de développement économique, de conditions de travail, de protection sociale, d'action publique, d'Europe sociale, la réunion autour d'une même table de tous les acteurs sociaux avec le gouvernement est une nécessité absolue.

Sur tous ces sujets clés en effet, et dans un contexte de crise d'une gravité inédite, on ne pourra avancer efficacement sans l'échange, la confrontation mais aussi les voies de compromis qui peuvent en naître. C'est dans cet esprit constructif et exigeant que l'UNSA contribuera aux travaux en faisant connaître ses réflexions et propositions sur chacun des dossiers abordés.

Mais ce travail s'inscrit dans un moment particulier de l'histoire de notre démocratie sociale. Celle-ci doit franchir un nouveau cap, dans la continuité des logiques ouvertes par les nouvelles lois sur la représentativité syndicale. Désormais, la question de la représentativité patronale doit, elle-aussi, trouver impérativement réponse. Sur un fond où l'égalité de traitement entre toutes les organisations syndicales doit être garantie dans tous les processus électoraux permettant de vérifier la représentativité, il faudra aussi aborder le dossier du financement, ainsi que celui du confortement des élus et représentants syndicaux par la reconnaissance des parcours militants. Enfin, l'UNSA souhaite qu'avec son inscription dans la constitution, le dialogue social accède au statut central qu'il doit occuper en France.

S'atteler à la construction concertée de solutions aux problèmes économiques et sociaux, accéder à une conception mûre de la démocratie, équilibrée dans ses deux volets politique et social : ces objectifs sont ambitieux mais leur nécessité n'a jamais été aussi criante.

### **Rassemblement UNSA, CFDT, CGT, à Paris**

**mercredi 19 juin Place de l'Alma de 13h à 14h**

**Notez ce changement de lieu.**

Le 19 juin, Bernadette Segol, secrétaire générale de la CES, accompagnée des secrétaires généraux des syndicats français affiliés, dont Luc Berille, sera reçu par le Président de la République.

Ce rassemblement intersyndical s'inscrit dans l'initiative de la Confédération européenne des syndicats (CES) visant à faire connaître les revendications du mouvement syndical aux chefs d'Etat et de gouvernement avant le Conseil européen des 27 et 28 juin prochain.

Ce Conseil européen doit prendre position sur la dimension sociale de l'Union économique et monétaire y compris le dialogue social.

## **Après le rapport Moreau, des clarifications sont maintenant nécessaires**

L'UNSA a pris connaissance du contenu précis du rapport Moreau et des pistes d'action qu'il ouvre concernant notre système de retraites. Ce document, qui n'a valeur que de contribution, apporte des précisions utiles et a le mérite d'établir une problématique générale dans un dossier techniquement complexe et socialement fondamental.

L'UNSA note que plusieurs de ses préoccupations sont reprises dans le rapport, notamment quant à des situations d'inégalités qui nécessitent compensation. C'est par exemple le cas de la pénibilité ou de la prise en compte des jeunes actifs sur lesquels sont proposées des pistes intéressantes correspondant à ses revendications. L'évocation par le rapport des différents leviers d'action sur notre système de retraite permet d'en apprécier les effets budgétaires potentiels mais aussi des contre-effets négatifs ravageurs sur l'emploi ou le pouvoir d'achat. Cela plaide pour des solutions allant vers une combinaison de mesures répartissant mieux l'effort tout en protégeant les plus faibles.

Le réalisme doit, pour l'UNSA, être au rendez-vous. Les caractéristiques propres aux différents régimes ne peuvent ainsi être ignorées, ce qui interdit de plaquer artificiellement tout critère de l'un sur le fonctionnement de l'autre. A ce titre, concernant la Fonction publique, le rapport Moreau indique que la règle actuelle, si elle n'avantage pas les fonctionnaires en termes de taux de remplacement, nuit à la compréhension que peut en avoir l'opinion. Pour l'UNSA, ce dernier argument n'est pas recevable. Dans un système dépourvu de retraites complémentaires obligatoires et où les primes, que beaucoup ne touchent pas, n'ouvrent pas droit à pension, l'allongement de la période de référence baisserait lourdement le montant des pensions. Ce serait inacceptable. Pour l'UNSA, le maintien du calcul sur les six derniers mois d'activité est clairement le plus équitable.

Reste qu'un rapport n'est pas une décision. Après l'étape de la Conférence Sociale des 20 et 21 juin, la concertation en juillet nécessitera de sortir des ambiguïtés. Le gouvernement assumera ensuite ses responsabilités en annonçant ses choix sous la forme d'un projet de loi vers la mi-septembre.

Dans cette période, l'UNSA dira quelles sont ses approches et ses revendications, avec une priorité absolue au maintien des principes de solidarité du système par répartition. Elle rappellera :

- que l'on ne résoudra rien des difficultés de notre système de retraite si l'on commence à diviser et opposer des catégories de salariés ou des générations entre elles ;
- qu'à contrario, et c'est la base même de notre système de retraite, c'est par des efforts solidaires de tous que passera sa pérennisation ;
- que le caractère socialement juste et équitablement réparti des efforts à fournir conditionnera leur compréhension et leur acceptation par la majorité des salariés et de nos concitoyens.

## **L'UNSA reçue par la ministre du Logement**

Le 11 juin 2013, une délégation de l'UNSA conduite par Luc Bérille, secrétaire général a été reçue par Cécile DUFLOT, ministre du logement et des territoires.

Lors de cette rencontre, la ministre a présenté les orientations du projet de loi sur le logement qui doit être présenté au conseil des ministres du 26 juin 2013. Plusieurs points ont été développés au cours de cette audience, notamment l'encadrement des loyers, la garantie universelle de logement, le renforcement des obligations en matière de construction de logements sociaux, le système d'attribution des logements sociaux.

L'UNSA a retrouvé, dans les orientations présentées, les préoccupations que l'union porte depuis de nombreuses années au regard des besoins de logement et de mobilité des salariés et des jeunes en apprentissage voir dans les contrats en alternance pour la période de stage.

Pour l'UNSA la mise en place de la garantie universelle des loyers répond aux besoins, mettant ainsi fin au lourd système de cautionnement. Cela permettra de lever les réticences à louer un logement à des ménages qui ne peuvent présenter toutes les garanties exigées par le bailleur et facilitera également l'accès au logement des jeunes.

## ***L'UNSA rencontre l'UDI***

Une délégation de l'UNSA conduite par François Joliclerc a rencontré le 12 juin une délégation de l'UDI conduite par le député Philippe Vigier.

Cette rencontre, à l'initiative de l'UDI a été l'occasion, pour l'UNSA, de présenter nos positions dans la perspective de la réforme des retraites.

## ***L'UNSA se prononce sur l'avant-projet de loi pour l'égalité entre les hommes et les femmes***

L'avant-projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » présenté lundi 10 juin 2013 au Conseil supérieur pour l'égalité professionnelle comprend un certain nombre de mesures pour lutter contre la précarité, favoriser un meilleur partage des responsabilités parentales et protéger les femmes contre les violences.

L'UNSA considère que cet avant-projet comprend un certain nombre de dispositions qui devront permettre une réelle effectivité de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'emploi. Les mesures proposées pourraient favoriser le partage des responsabilités parentales et devraient permettre de progresser dans la lutte contre la précarité.

L'approche intégrée, que privilégie ce texte, contribuera non seulement à étoffer le volet législatif mais également à faire évoluer les mentalités et lutter contre les discriminations et les attitudes sexistes.

Pour l'UNSA cet avant-projet va dans le bon sens, son efficacité dépendra de la manière dont il sera mise en œuvre sur le terrain. Il exigera donc l'implication des militants dans les entreprises.

## ***Une nouvelle secrétaire pour l'UD 67***

Linda Chenouf, 31 ans, vient d'être élue secrétaire départementale de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) du Bas-Rhin. Jusque-là secrétaire académique adjointe du syndicat Administration et Intendance UNSA, elle succède à Patrice Weisheimer. Après quatre années à la tête de l'UNSA 67, ce dernier a décidé de se concentrer sur son engagement au sein du Syndicat de l'éducation populaire-UNSA dont il reste le secrétaire général national.

## ***Ambition 2017 en Languedoc Roussillon***

Les unions départementales UNSA du Gard, de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales ont travaillé mardi et mercredi dernier, sur leur plan de développement. Les militants de ces UD avec le soutien de l'UR Languedoc Roussillon ont convenu d'actions concrètes afin de multiplier par 2 le nombre d'implantations dans les entreprises locales.

Régulièrement un bilan sera établi afin de mesurer le degré d'avancement du projet ambition 2017 dans cette région.

## ***TPE, on continue***

L'UNSA a organisé, les 13 et 14 juin, deux journées de tractage spéciales pour les salariés des TPE (très petites entreprises).

Les militants de l'UNSA ont été à la rencontre des salariés pour continuer le travail d'information en direction de ces milliers de salariés qui sont souvent éloignés des organisations syndicales.

Nous continuons de penser qu'un effort particulier doit être fait pour que celles et ceux qui travaillent dans les entreprises de moins de 11, soient accompagnés et informés par les organisations syndicales.

A Paris, ce sont 25 militants d'entreprises privées et de la fonction publique qui ont pris en charge cette campagne de tractage.

## Résultats d'élections professionnelles

CFA du Bâtiment Rhône Alpes : dans ce centre de formation employant plus de 250 salariés et récemment régionalisé, l'UNSA devient représentative avec 36 voix sur 237 suffrages exprimés, soit 15,1% et obtient un siège, derrière la CFDT (70%) mais devant la CGC et FO (qui n'est plus représentative).

UNEO (93) : dans cette mutuelle employant 150 salariés, l'UNSA présente pour la première fois obtient sa représentativité avec 14 voix sur 95 suffrages exprimés, soit 14,7 %.

## L'UNSA MAG n° 153 est en ligne !

Feuilletez-le ! (<http://mag.unsa.info/153.html>)

Vous souhaitez vous abonner ? Remplissez le formulaire, imprimez, signez et envoyez à UNSA, 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex. (<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>)

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : [pascal.priou@unsa.org](mailto:pascal.priou@unsa.org)

## [Au sommaire du 153 :](#)

**Édito** : Une conférence riche d'attentes

### **Ils ou elles font l'UNSA**

Zoom sur l'UNSA de la Loire-Atlantique

L'UNSA-Transport, une fédération en développement

Élections - RSS

### **Activités nationales**

1er mai Agir ensemble pour l'emploi

Sécurisation de l'emploi, de nouveaux droits pour les salariés

Décentralisation acte III

Ambition 2017, le projet de toute l'UNSA

**Dossier** : Retraites, constats et enjeux

**Fonction publique** : Carrières, rémunérations, parcours professionnels - Non au surgel des crédits d'action sociale

### **Europe et international** :

L'action de la CES

Dimension sociale de l'UE position de la CES

### **Actualité juridique** :

Le réseau UNSAvocats

Colloque : l'égalité de traitement

Élections des membres du CHSCT

**Culture et société** : 3 questions à Serge Blisko, président de la Miviludes

**Consommation** : La colocation étudiante : mode d'emploi

## ***Conseil national de la fédération UNSA Santé et Sociaux Public et Privé***

Lors de son conseil national du 14 juin 2013, la fédération UNSA Santé et Sociaux Public et Privé a réélu à une très forte majorité Françoise Kalb secrétaire nationale et a renouvelé une partie de son bureau national par des jeunes militants.

L'UNSA Santé et Sociaux Public et Privé a rappelé lors de sa réunion son indépendance des partis politiques quels qu'ils soient et sa totale autonomie.

Ce conseil national s'est principalement porté sur le problème des retraites.

La position de l'UNSA Santé et Sociaux Public et Privé est des plus ferme : nous refusons catégoriquement le principe inadmissible d'une "pré négociation" qui anticiperait les propositions gouvernementales.

Un groupe de travail spécifique à la fédération a été constitué sur ce sujet.

### **Europe**

#### ***Mobilisation pour l'emploi des jeunes en Europe***

L'UNSA a participé au dernier Comité jeunes de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est réuni mercredi 12 juin à Bruxelles.

Au cours de cette journée, a été abordé le cadre d'actions sur l'emploi des jeunes que viennent de signer les partenaires sociaux européens (CES, Business Europe, UEAPME et CEEP.) Cet accord, après d'âpres négociations, met en avant les trois priorités suivantes :

- l'éducation,
- la transition entre la fin des études et le premier emploi,
- l'apprentissage.

Pour promouvoir ce cadre d'actions, la CES va organiser une campagne de sensibilisation et d'interpellation des ministres du travail européens dès la rentrée de Septembre 2013.

Un second projet a été présenté lors de cette journée. L'Allemagne et la France ont lancé une initiative pour l'emploi des jeunes qui sera parachevée le 3 juillet à Berlin par une réunion des ministres du travail des Vingt-sept présidée par la chancelière allemande, en présence du Président de la République française. A cette occasion, des jeunes syndicalistes allemands, français et d'autres États membres de l'Union européenne se retrouveront avec la CES à Berlin pour un " Sommet alternatif de la jeunesse ". L'UNSA participera à cette importante rencontre.

### **International**

#### ***L'OIT dénonce l'emploi des enfants dans le travail domestique***

Le 12 juin, lors de la deuxième semaine des travaux de la Conférence Internationale du Travail, l'OIT a publié un rapport dénonçant les pratiques abusives endurées par des millions d'enfants qui travaillent au domicile de particuliers.

D'après ce rapport, environ 10,5 millions d'enfants dans le monde travaillent comme employés de maison chez des particuliers, dans des conditions dangereuses et parfois assimilables à l'esclavage. Plus de 6 millions de ces enfants qui travaillent sont âgés de 5 à 14 ans et 71% d'entre eux sont des filles.

A l'occasion de la journée mondiale contre le travail des enfants, le Directeur général de l'OIT a déclaré que « le travail des enfants constitue fondamentalement une violation des droits de l'homme, qui prive filles et garçons du droit à l'enfance, à une éducation de qualité, et à un avenir dans lequel ils pourraient placer leurs espoirs. Sous ses formes les plus condamnables, il expose les enfants à l'esclavage, à des travaux dangereux et à des activités illicites, notamment le trafic de drogue et la prostitution ».

Malgré une réduction sensible du nombre d'enfants astreints au travail dans le monde, on en dénombre encore aujourd'hui 215 millions, dont plus de la moitié sont assujettis aux pires formes de ce fléau. Pour mettre fin à cette situation, les Etats doivent ratifier et appliquer les conventions de l'OIT sur le travail des enfants et le travail domestique.

### ***Le Président du Conseil européen intervient devant la 102ème CIT***

Intervenant à la tribune de la Conférence International du Travail, qui se tient à Genève, le Président du Conseil européen, Herman Von Rompuy, a plaidé pour l'adoption immédiate de mesures destinées à faciliter la création d'emplois, relancer la croissance économique et préserver la stabilité sociale en Europe.

Il a notamment reconnu que « cinq années de croissance faible ou inexistante, pour ne pas dire de récession, ont abouti à une hausse des taux de chômage, atteignant des niveaux inédits depuis les années 1980. Cela affecte la vie de millions de personnes et pourrait même menacer le tissu social des pays européens et de notre Union ».

Le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder, a indiqué au Président Van Rompuy « nous sommes prêts à être vos partenaires pour résoudre la crise, en mettant l'accent sur le travail décent, en encourageant les entreprises, la bonne gouvernance, les investissements et la justice sociale ».